

COMMUNIQUE DE PRESSE

Covid19 : soutien aux entreprises du Genevois

En juin dernier, la Communauté de communes du Genevois a validé un plan de soutien exceptionnel en faveur des entreprises de son territoire suite à la crise sanitaire. Parmi les différentes mesures, il a été convenu de débloquer 180 000€ de dotations afin de soutenir la trésorerie des entreprises, en abondant le dispositif lancé par la région Auvergne-Rhône-Alpes et la Banque des Territoire. Il est encore temps de faire appel au fonds de soutien pour les entreprises de moins de 10 salariés du Genevois.

Sous forme d'avance remboursable, de 3000€ à 20 000€, cette aide est destinée aux TPE et associations jusqu'à 9 salariés, quel que soit leur secteur d'activités. Remboursable sur 5 ans avec un différé de 2 ans, l'avance remboursable permet de soutenir les entreprises dans le cadre de leur plan de reprise. Les entreprises disposent d'un lien unique pour tester leur éligibilité et retirer leur dossier de demande : https://regionunie.auvergnerhonealpes.fr/

Les plateformes d'accompagnement à la création et reprise d'entreprises locales sont les interlocuteurs privilégiés des entrepreneurs : Initiative Genevois (par ailleurs partenaire de la Communauté de communes du Genevois) ou encore France Active Savoie Mont Blanc.

Cette aide a pour vocation de soutenir la trésorerie des entreprises et est mobilisable jusqu'à la fin de l'année. La Communauté de communes encourage les entreprises éligibles et intéressées à faire leur demande le plus rapidement possible.

Pour plus d'informations: https://regionunie.auvergnerhonealpes.fr/

Contact presse:

Nadine ROULIN - Responsable communication - communication@cc-genevois.fr - 04 50 95 92 60